

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1761 du 3 octobre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1103438S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2801 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029453S),

Décide :

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2011 :

Cordelette Sébastien	Nigend : 162 349	Numéro de livret de solde : 8 019 219
----------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 3 octobre 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'armement,
C. FRITSCH